

REGIE DE L'EAU POTABLE**NOTE DE SYNTHÈSE ANNEXÉE AU
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

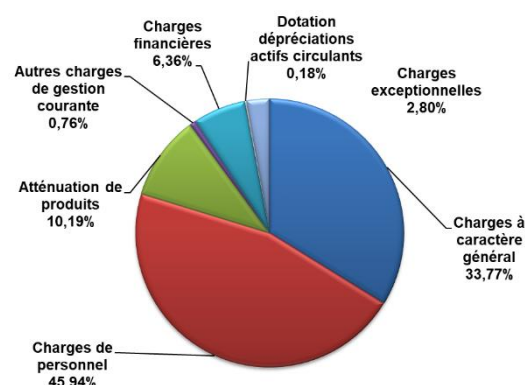
Cette note a pour objectif de présenter de manière synthétique l'activité du service des eaux en 2025 et la situation financière de ce budget annexe.

1 – La section d'exploitation

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service. Elle retrace en dépenses les charges à caractère général (dont le versement de la redevance prélèvement des ressources à l'agence de l'eau), les charges de personnel, les atténuations de produits correspondant au reversement de la redevance collectée à l'agence de l'eau, les charges de gestion courante, les intérêts de la dette, les dotations aux amortissements, les provisions et, en recettes, le produit des prestations de service, les subventions d'exploitation, les produits de gestion courante, les amortissements des subventions.

1.1 – En 2025, les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 1.275.966,26 € et se répartissent de la façon suivante :

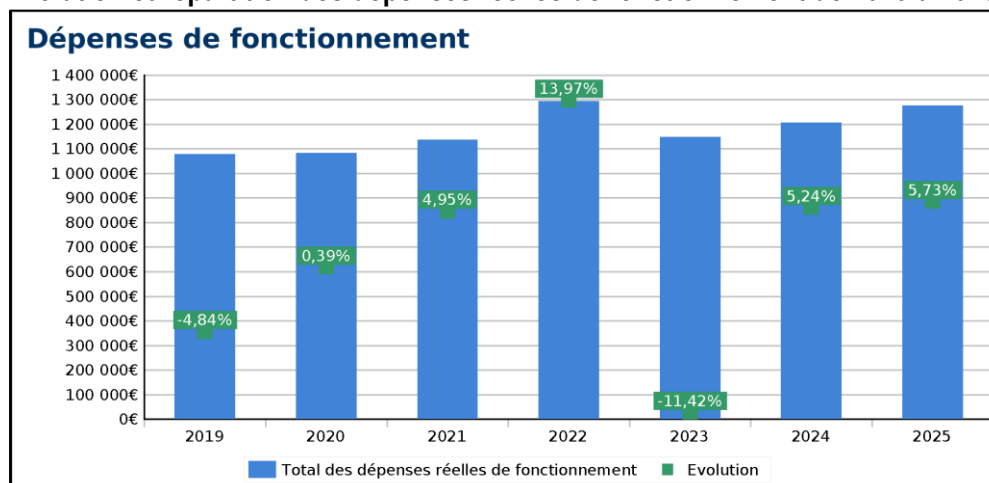
Charges à caractère général :	430.909,92 €
Charges de personnel ⁽¹⁾ :	586.204,20 €
Atténuation de produits :	129.998,00 €
Autres charges de gestion courante :	9.691,06 €
Charges financières :	81.144,77 €
Charges exceptionnelles :	35.722,00 €
Dotations aux provisions :	2.296,31 €

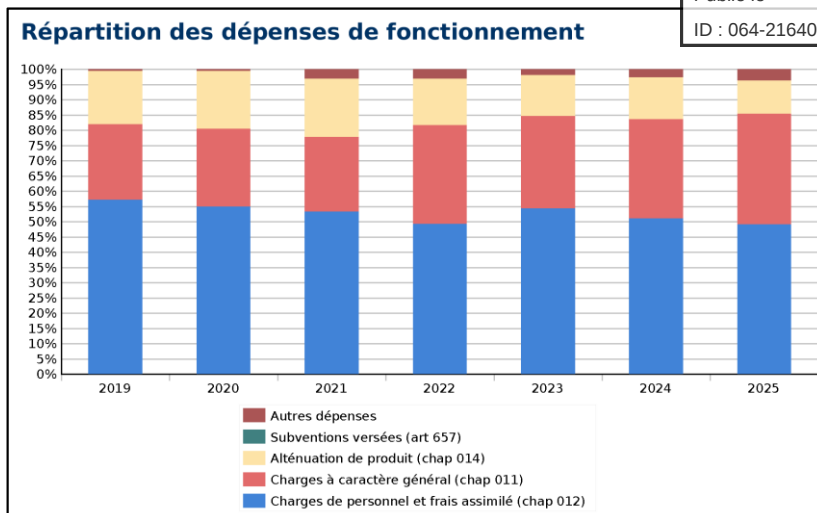


⁽¹⁾ dont 129.365,93 € de charges reversées au budget principal pour mise à disposition de personnel.

Depuis l'exercice 2017, les charges de personnel incluent non seulement les charges du personnel salarié du service et les frais d'utilisation du service mutualisé de la Commande publique porté par la Communauté de communes, mais également les charges du personnel affecté par la commune au service de l'eau potable, lesquelles étaient comptabilisées antérieurement en charges de gestion courante.

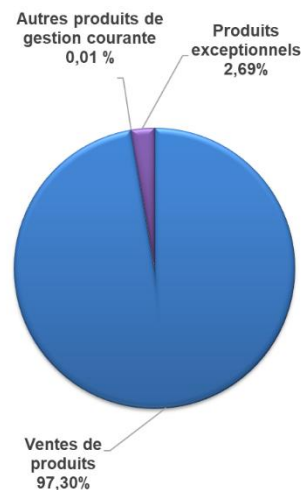
Après intégration des amortissements qui s'élèvent à 342.416,36 €, les dépenses d'exploitation s'établissent à 1.618.382,62 €.

Evolution et répartition des dépenses réelles de fonctionnement de 2019 à 2025



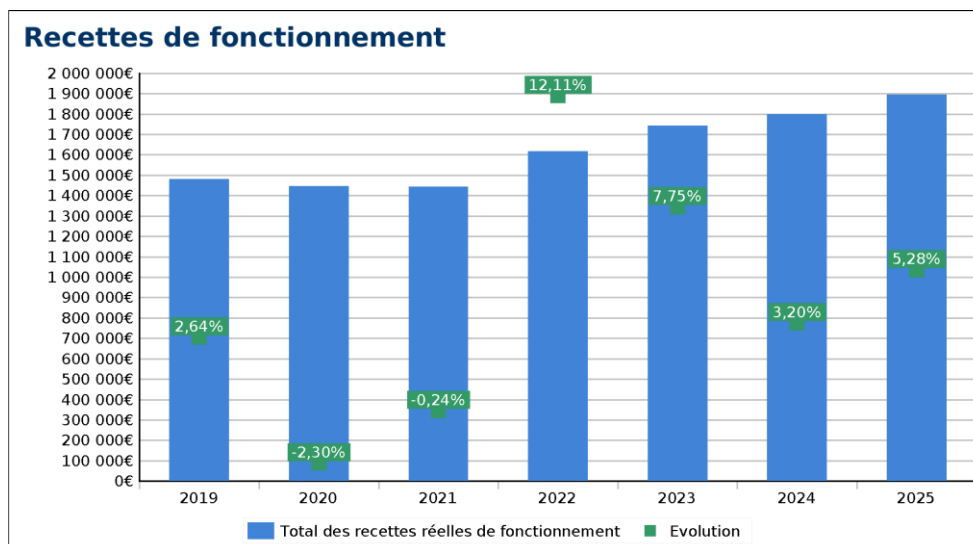
2 – Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 1.893.971,52 € et se répartissent de la façon suivante :

Ventes d'eau et prestations :	1.842.760,27 €
Autres produits de gestion courante :	311,31 €
Produits exceptionnels :	50.899,94 €



Après intégration de la quote-part des amortissements des subventions d'équipement qui s'élève à 24.960,65 €, de la contrepartie afférente à la production immobilisée qui s'élève à 3.815,70 €, et du report de l'exercice N-1, les recettes d'exploitation s'établissent à 2.069.147,79 €.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement de 2019 à 2025



2 – La section d'investissement

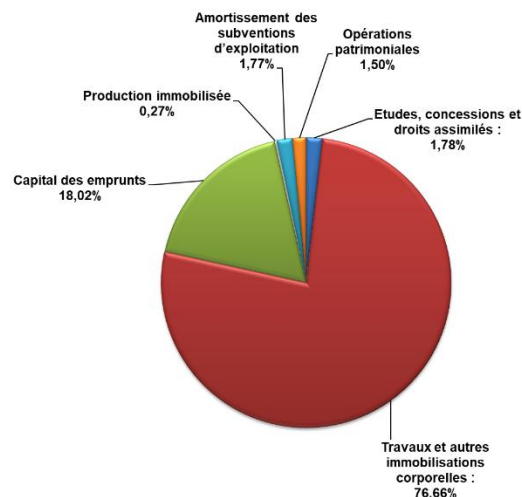
Cette section enregistre principalement les opérations correspondant à la mise en œuvre des programmes d'équipement et le remboursement annuel du capital de la dette.

Principaux travaux, études et acquisitions réalisés en 2025 (hors restes à réaliser) :

▪ Réhabilitation canalisation Source du Lourteau :	1.000.527,23 €
▪ Réhabilitation adduction canalisation Bager / St Pée :	452,09 €
▪ Plan de gestion pour la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) :	24.661,38 €
▪ Réhabilitation réseau rue Charles et Henri Moureu :	7.690,00 €
▪ Réhabilitation Rue du Balaïtous :	7.290,00 €
▪ Sites de production et de stockage :	12.697,25 €
▪ Divers travaux de réseau :	34.712,18 €
▪ Dispositif télé-relève :	11.854,50 €
▪ Matériel informatique :	658,00 €
▪ Matériel de mesure :	867,94 €
▪ Matériel de chantier :	4.123,07 €

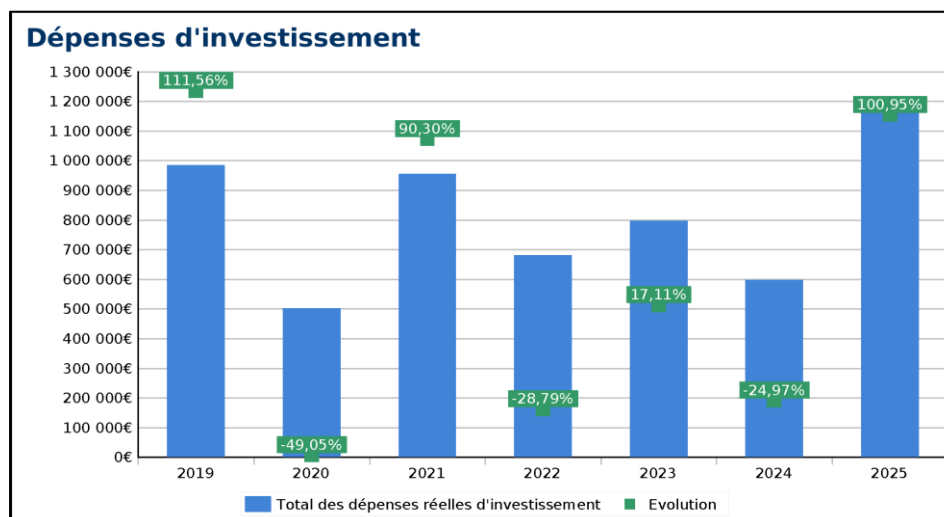
Globalement, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1.409.352,45 € et se répartissent de la façon suivante :

Etudes, concessions et droits assimilés :	25.113,47 €
Travaux et autres immobilisations corporelles :	1.080.420,17 €
Capital des emprunts :	253.942,23 €
Amortissement des subventions :	24.960,65 €
Production immobilisée :	3.815,70 €
Opérations patrimoniales :	21.100,23 €



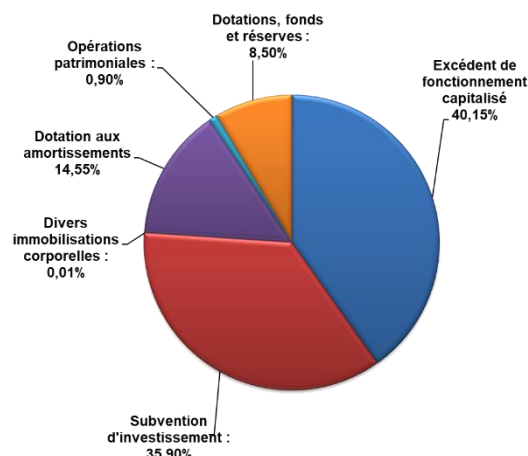
Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent quant à elles à 1.359.475,87 €, le remboursement du capital de la dette représentant 18,68 % de ces dépenses.

Evolution des dépenses d'investissement de 2019 à 2025



Les recettes d'investissement s'élèvent à 2.353.251,27 € et se répartissent de la façon suivante :

Subventions d'investissement :	844.720,00 €
Divers immobilisations corporelles :	181,53 €
Dotations, fonds et réserves :	200.000,00 €
Amortissements des immobilisations :	342.416,36 €
Excédent 2024 reporté :	944.833,15 €
Opérations patrimoniales :	21.100,23 €



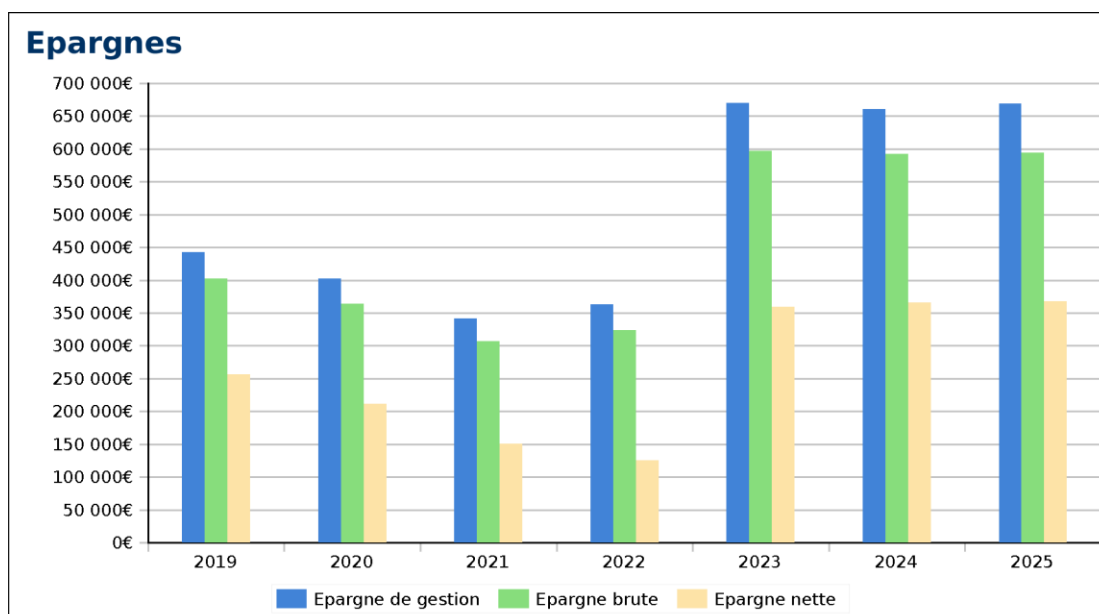
3 – Les soldes intermédiaires de gestion

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la régie.

- **Epargne de gestion** (Différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette) : c'est un indicateur de la maîtrise du fonctionnement courant car ce solde n'est pas influencé par la gestion financière.
- **Epargne brute** (Différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement) : elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et prioritairement au remboursement de la dette.
- **Epargne nette** (Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette) : elle mesure la capacité de la collectivité à financer ses investissements.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes fonctionnement	1 480 623	1 446 628	1 443 113	1 617 918	1 736 688	1 798 989	1 869 852
Dépenses fonctionnement	1 070 089	1 081 083	1 133 864	1 283 591	1 143 019	1 199 431	1 272 150
Epargne de gestion	450 644	403 789	343 672	373 627	667 201	667 362	672 839
Epargne brute	410 534	365 546	309 249	334 327	593 669	599 558	597 702
<i>Taux d'épargne brute (en %)</i>	27,73 %	25,27 %	21,43 %	20,66 %	34,18 %	33,33 %	31,97 %
Epargne nette	264 726	212 616	149 248	136 590	356 703	373 173	343 760

Evolution des épargnes de 2019 à 2025



4 – Les résultats

A la clôture de l'exercice :

- la section d'exploitation dégage un excédent de : 450.765,17 €
- la section d'investissement dégage un excédent de : 943.898,82 €

Le résultat global de clôture se traduit par un excédent de : **1.394.663,99 €**

Le résultat des RAR présente un déficit de : -904.099,62 €

5 – La dette

En 2025, l'annuité de dette s'est élevée à 309.665,41 € dont 239.866,79 € correspondant au remboursement du capital et 69.798,62 € correspondant aux intérêts. Le poids de la dette s'établit à 16,56 %.

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'élevait à 2 714 020,71 €.

Le ratio de désendettement s'établit à 4,54.

Ce ratio s'obtient en effectuant le rapport entre l'encours de dette à la clôture de l'exercice et l'épargne brute et il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

Pour information, il est précisé qu'une régularisation sur exercices antérieurs a été réalisée à hauteur de 14.075,44 € en capital et 5.338,93 € en intérêts.

Enfin, on peut noter que tous les contrats sont placés en catégorie A1, soit la plus favorable du point de vue du risque (la lettre qualifiant la structure de la dette, le chiffre la qualité de l'index).

